



CONSEIL DU SAINT-LAURENT
TCR SUD DE L'ESTUAIRE MOYEN

15^e rencontre
10 décembre 2020, Plateforme Zoom

1. Mot de bienvenue et tour de table (suivi des organisations)



Crédit : Nicolas Gagnon

2. Lecture de l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue et tour de table (suivi de vos organisations)
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Compte-rendu de la rencontre du 13 octobre 2020
4. Approbation du PGIR
5. Projets à venir
 - 5.1. Lettre d'appui au projet « Santé de la zone de transition du Saint-Laurent : le zooplancton au centre du transfert trophique entre les ressources et les consommateurs » : Appel d'offre temps-navire RQM - Équipe Gesche Winkler
 - 5.2. Ateliers sur les plantes comestibles de bord de mer
 - 5.3. Forum du Conseil du Saint-Laurent (2020 reporté 2021)
 - 5.4. Forum Saint-Laurent (FSL 2021)
6. Varia
7. Date de la prochaine rencontre
8. Fin de la rencontre

3. Compte-rendu de la rencontre du 13 octobre 2020

- **Des commentaires, des questions ou des erreurs relevées dans le dernier compte-rendu ?**
- **Petits points de suivi :**
 - Point 5.2. : Transfert d'information du BEA et de l'OBAKIR vers les municipalités / MRC pour le projet de photo-interprétation des colonies de phragmites dans les marais côtiers
 - x

4. Approbation du PGIR

Un gros travail : merci aux participants !

Total : 107 actions

Ressources et écosystèmes

- 3 rencontres (juin, juillet, novembre)
- 8 personnes
- 34 actions

Accès au fleuve et marinas

- 3 rencontres (septembre et octobre) + contact téléphone/courriel pour l'enjeu marinas et quais
- 8 personnes
- 17 actions

Qualité de l'eau et contamination

- 3 rencontres (septembre, octobre, novembre)
+ une rencontre milieu agricole
- 10 personnes
- 27 actions

Érosion et submersion côtière

- 3 rencontres (octobre et novembre)
- 12 personnes
- 32 actions

Groupe municipal

- 1 rencontre (novembre)
- 9 personnes

4. Approbation du PGIR

Et ensuite ...

- **14 décembre 2020** : Envoie des documents **Plan d'actions** et **Planification stratégique** aux Conseils des maires des 4 MRC du territoire
- **8 janvier 2021** : Dépôt des documents (portrait, plan d'actions et planification stratégique) au MELCC
- Le MELCC valide si le PGIR est recevable
- Analyse du PGIR par les ministères provinciaux et fédéraux concernés
- Ajustements par la coordination de la TCRSE
- Approbation du PGIR par le MELCC !

4. Approbation du PGIR

Déroulement

- **20 minutes par enjeu**
 - Lecture individuelle (se remettre dedans) : 5 à 8 minutes
 - Discussion : 12 minutes
 - *Utilisation du clavardage*

- **Avant le 15 décembre 2020** : envoyez-nous vos commentaires, si nécessaire !



4. Approbation du PGIR

Ressources et écosystèmes (2021-2026)

- Orientation A : **Documenter** la répartition de la biodiversité estuarienne et côtière et les menaces pesant sur cette biodiversité
- Orientation B : Renforcer la **préservation de la biodiversité** et l'intégrité des écosystèmes
- Orientation C : **Harmoniser les usages** afin de limiter les perturbations sur les écosystèmes
- Orientation D : Adapter les pratiques de **récolte et la gestion des ressources** pour en assurer la pérennité
- Orientation E : Poursuivre les efforts d'acquisition de connaissances et de saine gestion **des espèces exotiques envahissantes**



4. Approbation du PGIR

Ressources et écosystèmes (2021-2026)

- **Orientation A** : OGSL (Observatoire Global du Saint-Laurent), PRMHH (Plans régionaux des milieux humides et hydriques)
- **Orientation B** :
 - Aire Marine Protégée, Aire de Protection et de Conservation Autochtone + conservation des terres privées (ententes, arrimage avec les stratégies municipales, projet comité côtier avec le Comité ZIPSE)
 - Restauration d'écosystèmes et sensibilisation
- **Orientation C** : Encadrer les activités liées aux sites d'accès au fleuve
- **Orientation D** : Cueillette des plantes de bord de mer et exploitation durable des ressources
- **Orientation E** : Documenter, expérimenter et transférer les « bonnes pratiques » en lien avec les plantes exotiques envahissantes



4. Approbation du PGIR

Accès au fleuve et marinas (2021-2026)

- Orientation A : Préserver et valoriser le littoral et ses **paysages** en tant que patrimoine collectif
- Orientation B : Assurer la consolidation d'un réseau **d'accès publics** au Saint-Laurent
- Orientation C : Garantir des **infrastructures d'accueil maritimes** performantes et sécuritaires



4. Approbation du PGIR

Accès au fleuve et marinas (2021-2026)

- **Orientation A :**
 - Actions concertées entre municipalités et MRC, projet « percées visuelles »
 - Autres projets : diagnostic, observatoire des paysages ... vers des actions de conservation et de sensibilisation
- **Orientation B :**
 - Prioriser et aménager
 - Se concerter pour avoir des projets cohérents d'aménagement et de signalisation
- **Orientation C :**
 - Soutenir les échanges entre marinas et quais (besoins, pratiques)
 - Développement d'actions communes



4. Approbation du PGIR

Érosion et submersion côtière (2021-2026)

- Orientation A : Poursuivre les efforts concertés **d'acquisition de connaissances** sur les processus d'érosion et de submersion côtière et leurs impacts sur le territoire
- Orientation B : Favoriser la **concertation** et miser sur la **sensibilisation** et le **transfert de connaissances**
- Orientation C : Améliorer la **gestion du territoire** (planification, règlements, politiques) à l'échelle municipale afin de tenir compte des risques côtiers et des changements climatiques
- Orientation D : Développer et mettre en œuvre des **bonnes pratiques** de protection côtière



4. Approbation du PGIR

Érosion et submersion côtière (2021-2026)

- **Orientation A :**
 - Avoir des données sur l'érosion et la submersion
 - Stratégie pour générer des données par et pour les acteurs régionaux
- **Orientation B :**
 - OGSL, SIGEC Web
 - Appropriation des connaissances et sensibilisation

Action : Coordonner les efforts du milieu municipal pour faciliter et accélérer l'accès à des modèles et des représentations cartographiques à jour tenant compte des changements climatiques et des spécificités du milieu maritime pour planifier l'occupation du territoire (Cf. note C2)

Public visé : Gouvernement du Québec

Porteur : milieu municipal

Partenaire : coordination TCRSE

Note C2 (lien avec volet réglementaire) : « Ces ajustements de nature réglementaire sont associés à la possibilité d'évaluer les zones de risques (submersion et érosion). Le milieu municipal estime ne pas avoir le financement adéquat, ni les compétences nécessaires pour générer cette information sur les risques. Cette situation est inconfortable puisque le municipal a le mandat de proposer des zonages réglementés sans avoir les moyens de définir des zonages adaptés à la situation en 2020. » *extrait du compte-rendu de la rencontre du 26 novembre 2020 (groupe municipal)*



4. Approbation du PGIR

Érosion et submersion côtière (2021-2026)

- **Orientation C :**
 - Accompagner le milieu municipal
 - Réglementation
 - Pratiques d'adaptation aux changements climatiques intégrées aux opérations municipales
 - Gestion des aboiteaux
- **Orientation D :**
 - Expertise (protection et restauration)
 - Connaissances et compétences du personnel municipal et des élus
 - Infrastructures naturelles (ou vertes)



4. Approbation du PGIR

Qualité de l'eau et contamination (2021-2026)

- Orientation A : **Documenter** l'incidence des activités du territoire sur la qualité de l'eau de la zone côtière
- Orientation B : Contribuer à **l'amélioration de la qualité de l'eau** de l'estuaire et de ses affluents afin de pérenniser les usages qui en dépendent
- Orientation C : **Sensibiliser** les intervenants et le grand public à l'enjeu de la qualité de l'eau et de la contamination de l'estuaire moyen



4. Approbation du PGIR

Qualité de l'eau et contamination (2021-2026)

- **Orientation A :**
 - OGSL, transfert des résultats des recherches (RQM)
 - Développement des connaissances sur l'azote et les microplastiques
 - Suivi de la qualité de l'eau aux embouchures des rivières
- **Orientation B :**
 - Macrodéchets
 - Surverses et gestion des eaux de pluie, résidences avec système de traitement autonome de l'eau
 - Agriculture : diminution des rejets d'azote, bandes riveraines et couverture des sols
 - Préparation des municipalités et des acteurs privés en cas de déversement dans le fleuve
- **Orientation C :**
 - Sensibilisation générale (qualité de l'eau du fleuve)
 - Sensibilisation relative aux microplastiques

5. Projets à venir

5.1. Lettre d'appui au projet « Santé de la zone de transition du Saint-Laurent : le zooplancton au centre du transfert trophique entre les ressources et les consommateurs » : Appel d'offre temps-navire RQM - équipe Gesche Winkler

- Projet d'acquisition de connaissances sur la qualité de l'eau et la productivité de l'estuaire moyen (zone de turbidité maximale entre Berthier-sur-Mer et l'Anse-Ste-Anne), déposé au Réseau Québec Maritime (RQM)
- Objectifs du projet : dresser un portrait de l'état de santé de la zone de transition, considérée comme une zone centrale d'alevinage de poissons (éperlan arc-en-ciel, alose savoureuse, poulamon et bar rayé)
- En lien avec les enjeux Qualité de l'eau et contamination et Ressources et écosystèmes

5. Projets à venir

5.2. Ateliers sur les plantes comestibles

- 1^{er} atelier (2 décembre 2020, 9h-12h30) animé par la TCRSE et le Comité ZIPSE
 - 3 cueilleuses professionnelles, 1 cueilleuse occasionnelle, 1 restauratrice, 2 membres de la Première Nation Wolastoqiyik Wamspekek et 1 représentant du Bureau d'écologie appliquée
 - Échanges riches et partage de vision assez semblable entre les participants
 - Plusieurs axes : nombre de cueilleurs professionnels vs ce que peut supporter le milieu, méconnaissance botanique et pratique de cueillette de cueilleurs improvisés vs toxicité, expansion des plantes exotiques envahissantes au détriment de la ressource, commandes des restaurateurs, ...
- 2^e atelier
 - Février / mars 2021 ?
 - Réflexion à venir entre la TCRSE et le Comité ZIPSE sur comment articuler l'atelier (cueilleurs + acteurs en lien avec la pratique de cueillette), prioriser un axe ou deux, etc.

5. Projets à venir

5.3. Forum du Conseil du Saint-Laurent (2020 reporté 2021)

- Formule proposée
 - **Thème** : Changements climatiques et risques côtiers
 - **Objectif** : Vous informer et stimuler des échanges
 - Sur 2 ou 3 semaines (fin février / mi mars)
 - 1 ou 2 séances par semaine en visioconférence
 - Conférences courtes (20-30 minutes) ou panels
 - Animation avec support professionnel ?
 - Rencontre du comité Érosion et submersion côtière en janvier 2021 pour travailler sur la formule ?

5. Projets à venir

5.3. Forum du Conseil du Saint-Laurent (2020 reporté 2021)

- Conférences :
 - Plan intermunicipal d'adaptation de la zone côtière aux changements climatiques dans 4 municipalités de la Baie-des-Chaleurs <https://www.ciradd.ca/projets/adaptation-baie-des-chaleurs/>
 - Projet adaptation dans la péninsule acadienne <https://adaptationpa.ca/fr/>
 - Nathalie Beaulieu (Ouranos)
 - Financer l'adaptation : FQM, ministères (?)
 - Conférence plus générale sur les effets des changements climatiques (fiches Ouranos) ?
- Panels ou ateliers d'échanges :
 - Vos actions : comités, collectes de données ...
 - Acteurs régionaux et acteurs des Iles-de-la-Madeleine (*à valider*)

5. Projets à venir

5.4. Forum Saint-Laurent (FSL 2021)

- Organisé dans le cadre du Plan d'Action Saint-Laurent (PASL) EC-MELCC
http://planstlaurent.qc.ca/fr/gestion_integree/forum_saint_laurent.html
- Thème général 2021 : « **La science au service des décideurs** »
- Objectif spécifique : **Informers les décideurs du Saint-Laurent sur les nouveautés scientifiques et entendre leurs besoins**
- Consultation des membres des Tables de concertation régionale, par les équipes de coordination, sous forme de questions de réflexion (pour aider à définir la programmation préliminaire)
- Retour à faire aux organisateurs : **mercredi 16 décembre 2020**
- Réponses des membres du Conseil du Saint-Laurent attendues au plus tard : **mardi 15 décembre 2020, 12h**

6. Varia

Varia ouvert :

- Demande de la Directrice générale adjointe de la municipalité de Kamouraska pour une lettre d'appui de la part du Conseil du Saint-Laurent pour le projet « Quais de Kamouraska »

7. Date de la prochaine rencontre

On se revoit quand ?



8. Fin de la rencontre



**Merci pour votre
participation !**

Un beau temps des fêtes !